

Changement de gouvernement en Italie : affaire à suivre



Tremeur Denigot
Comité d'Orientation d'EuropaNova

Directeur de la communication et des relations publiques de CIVICO Europa

Trois mois. C'est ce qu'il aura fallu pour qu'un gouvernement de coalition soit péniblement mis en place à l'issue des dernières élections législatives italiennes de mars 2018. Elles s'étaient conclues par un résultat trahissant, là comme ailleurs, une grande division de l'électorat au point qu'aucune majorité n'avait pu émerger et prétendre constituer un gouvernement (selon la loi électorale en vigueur, la prime à la majorité est accordée au parti atteignant 40% des votes)ⁱ. L'Italie ne démentait pas sa réputation de laboratoire politique et trouvait pourtant une solution au travers d'un gouvernement de coalition improbable. Il associait la Ligue, parti d'extrême droite jadis régionaliste de tendance sécessionniste devenu opportunément nationaliste sous la houlette de Matteo Salvini quoique se revendiquant toujours (cyniquement) de centre-droit, et le Mouvement Cinq Stelle (M5s), qu'on est bien en peine de définir tant sa nature est singulière et plastique au-delà de son caractère « antisystème » qui ne peut tenir lieu d'identité politique, oscillant entre la droite et la gauche au gré des circonstances, des leaders et des sujets, pur produit de l'innovation politique italienne du début du XXI^e siècle.

Quatorze mois plus tard, il aura fallu seulement trois petites semaines pour solder les comptes de ce gouvernement hybride et en voir un nouveau annoncer sa constitution. Le gouvernement *gialloverde* (jaune-vert, des couleurs des deux partis) aura donc été bien éphémère, mais la Péninsule y est tristement habituée. Il ne demandait qu'à tomber tant il était usé par les divisions qui n'ont cessé de se creuser entre les deux alliés de circonstances que tant opposait sur le fond, par-delà la volonté commune et obstinée d'être aux affaires. Ces quatorze mois auront surtout permis à la Ligue, menée par Matteo Salvini, de doubler son score d'intention de vote par rapport aux élections de mars 2018, alors que le M5s voyait le sien se diviser par deux. C'est que Matteo Salvini aura, en habile tacticien, passé le plus clair de son temps à faire campagne, largement axée sur le thème de l'immigration et de la souveraineté nationale recouvrée face à Bruxelles, plutôt qu'à occuper son bureau du palais du Viminale (le ministère de l'intérieur à Rome), ou à se rendre aux Conseils de l'UE "Justice et affaires intérieures" (JAI) en sa qualité de ministre de l'intérieur d'un grand Etat membre de l'UE. Sans compter son omniprésence virtuelle sur les réseaux sociaux, il a préféré arpenter physiquement et sans relâche le territoire italien,

allant de meetings en rassemblements, finissant cet été par investir les plages de la Péninsule sur lesquelles il a organisé un « tour » à la façon d'un bateleur de foire, sans manquer de provoquer par calcul la polémique à chacun de ses rendez-vous. Salvini aura ainsi surtout eu à cœur de préparer l'opinion aux futures élections dont il a fini par se persuader, l'hubris aidant, qu'il les aurait emportées haut la main. Il lui suffisait simplement d'attendre le moment propice pour faire tomber le gouvernement et s'en remettre à nouveau aux urnes. En déposant une motion de censure contre le gouvernement auquel il participait le 9 août dernier, il pensait que ce moment était venu, et qu'il avait calculé juste. Et, pour une fois, il s'est trompé, très lourdement.

C'était sans compter en effet sur le fait que ni le M5s ni le Partito Democratico (PD), les deux partis crédités des plus gros scores après la Ligue, n'entendaient aller aux élections dont ils craignaient, sans doute à raison, que Salvini les remporte et ne les cantonne durablement dans l'opposition. Ils avaient beau ne pas être parvenus à trouver un accord entre eux en mars 2018, jurant même leur grand dieu pour certains à la suite de Renzi qu'une telle alliance était inenvisageable, une trahison inacceptable ; un an plus tard, le jeu a changé, les cartes sont redistribuées et l'improbable devient soudain probable. La situation nationale s'est certes considérablement dégradée, la dette devient insoutenable, la situation internationale et européenne fait face à des échéances importantes qui exigent de prendre ses responsabilités et de reconsidérer ses priorités fut-ce au prix de certains renoncements... C'est donc à un retour au Parlement plutôt qu'à un aller aux élections auquel on a assisté, en quête d'une majorité alternative moquée par Salvini qui a mésestimé la réalité du jeu institutionnel italien. Cette majorité fut pourtant bien trouvée et consolidée, les circonstances aidant.

Ainsi, Nicolò Zingaretti, nouveau leader du PD, déclarait hier à l'issue des consultations menées par le président de la République qu'il acceptait, au nom de son parti, l'offre du M5s de faire un gouvernement de coalition sur la base d'un programme commun, bien vague, discuté les jours précédents. L'affaire fut, malgré des péripéties, rondement menée même si l'accord reste fragile. Ce programme sera proposé par le M5s à ses militants ce weekend, sur la plateforme Rousseau de « démocratie directe » du parti (ce qui s'annonce sans doute comme un exercice formel si la direction pousse pour l'accord), pour barrer la route à Salvini et repartir sur des bases nouvelles (Zingaretti a parlé d'une « nouvelle saison politique civile et sociale », pas moins), sans donc qu'il soit besoin de passer par la case élections.

Concession (de taille) faite au M5s : le premier ministre sortant, Giuseppe Conte, demeure en place à la tête de ce nouveau gouvernement *giallorosso* (jaune-rouge), le changement se fera donc dans la continuité. Il reste désormais à décider de la répartition des portefeuilles ministériels, exercice toujours délicat, et à nommer un Commissaire européen (sans doute du PD, en vertu de l'accord qui a été trouvé), l'Italie étant à ce jour le seul pays (le Royaume-Uni mis à part)ⁱⁱ à n'avoir pas proposé de Commissaire à la nouvelle présidente, Ursula von der Leyen. Quant à Salvini, un sondage Ipsos *Corriere della Sera* révélait hier que la confiance dans le leader léguiste s'était déjà considérablement éteinte, passant de 51 à 36%, preuve de plus, s'il en était besoin,

de la grande volatilité de l'électorat. Non vraiment, il n'y a pas loin du Viminale à la Roche Tarpéienne...

Moralité de ce nouvel épisode du feuilleton politique italien ? D'aucuns loueront sans doute la résilience du système parlementaire italien, stable dans son instabilité. D'autres y verront plutôt une énième démonstration du talent transformiste de la classe politique italienne... On pourra toutefois se demander surtout ce qu'il adviendra de cette nouvelle coalition dont l'équilibre ne saurait entièrement reposer sur la volonté partagée de s'opposer à un adversaire politique commun qui ne manquera d'ailleurs pas de lui mener une opposition farouche alors qu'il bénéficie encore d'un large soutien de la population. Il faudra davantage que cela pour garantir à ce gouvernement de s'inscrire dans la durée. La politique fiscale et économique, la discussion du budget, ou la politique européenne, sont autant de sujets sur lesquels la coalition devra créer des consensus, ce qui s'annonce difficile. Certaines plaies mettront du temps à se refermer car les batailles passées entre les deux partis ont laissé des traces. Il faudra à ce gouvernement montrer sa capacité politique à mettre en œuvre les réformes de fond dont l'Italie a tant besoin pour se mettre sur la voie durable de la relance et de la concorde et tenter de jouer le rôle que cet Etat fondateur peine à assumer au niveau européen, faute de stabilité gouvernementale. C'est autant l'Italie que l'Union européenne qui a à gagner dans cette affaire, qui est à suivre donc, comme toujours, serait-on tentés d'ajouter.

Paris, le 29 août 2019.

ⁱ V. notamment, « Elections en Italie ; ce qu'il faut savoir du nouveau mode de scrutin », *Le Monde*, 3 mars 2018, consulté le 29 août 2019, disponible sur : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/03/03/elections-en-italie-ce-qu-il-faut-savoir-du-nouveau-mode-de-scrutin_5265241_3214.html

ⁱⁱ Sur ce point, V. « Le Royaume-Uni ne désignera pas de commissaire européen », *Euractiv*, 27 août 2019, disponible sur : <https://www.euractiv.fr/section/royaume-uni-en-europe/news/uk-officially-declines-to-name-new-eu-commissioner/>